



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

COMMUNIQUE DE PRESSE

Augmenter aussi le nombre de bons élèves : Une lecture complémentaire de l'enquête PISA 2012.

A côté de la lutte contre le décrochage scolaire, qui vise à répondre au problème central des inégalités et de l'échec scolaire, le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), préconise d'élargir la base des bons élèves en France et d'en remonter le niveau dès la scolarité obligatoire.

Le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) mesure les compétences des élèves âgés de 15 ans, en compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences. Au-delà des éléments relatifs aux comparaisons internationales, PISA permet d'entamer une analyse des dynamiques de niveaux « absolus », tout comme l'enquête française CEDRE dont il faut la rapprocher. Selon les niveaux définis dans PISA, la France compte moins de bons élèves que nombre de pays en mathématiques et en sciences (12.9% d'élèves au-dessus du niveau 5 contre 17.5% en Allemagne en mathématiques), ce qui place la France au milieu de la hiérarchie des pays développés dans ces matières (15^e sur 34 pour les élèves au-dessus du niveau 5).

Ces résultats recourent un constat d'effritement sur tous les niveaux en mathématiques depuis le début des années 90 dans les enquêtes françaises. Cette situation est peut-être à mettre en relation avec une faible exposition des élèves français à des contextes d'apprentissage « exigeants » en mathématiques. En français, un tableau plus contrasté peut laisser supposer une polarisation entre une frange de très bons élèves, en effectifs importants, et des élèves très en difficulté.

Le CGSP livre une analyse de l'étude PISA 2012, nouvelle et complémentaire à celle sur les inégalités et en tire des propositions de politiques publiques :

A côté de la lutte contre le décrochage, il serait possible de :

- Chercher élargir la base de bons élèves et en remonter le niveau dès la scolarité obligatoire, en visant par exemple une augmentation du nombre de bons ou très bons élèves (au-dessus du niveau 5 dans PISA).
- Inclure plus explicitement une réflexion sur les niveaux d'exigence dans diverses disciplines, dans le cadre de la démarche, en cours, de refonte des programmes.

- Proposer le cas échéant la mise en place d'approfondissements modulaires optionnels (en langue, technologie, art ou sport ; mais aussi en mathématiques, sciences, français et histoire), ouvrant à la réflexion sur une possible diversification des parcours valorisés.

Le CGSP travaille régulièrement sur le système scolaire français, l'an passé il avait ainsi produit une série de quatre notes autour de l'école inclusive.

Le rapport est disponible sur le site du Commissariat général à la rubrique [publication](#).

Plus d'informations sur notre site www.strategie.gouv.fr

Contacts presse :

Joris Aubrespin , Chargé des relations presse Tél. : 01 42 75 60 27 joris.aubrespin@strategie.gouv.fr	Jean-Michel Roullé , Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37 jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
---	--

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP) est au cœur des démarches de réflexion et de concertation nécessaires à la conduite des politiques publiques et à la modernisation du pays.

*Rattaché au Premier ministre, qui arrête son programme de travail annuel, **il apporte son concours à la détermination des grandes orientations pour l'avenir de la Nation et des objectifs à moyen et long terme de son développement économique, social, culturel et environnemental, ainsi qu'à la préparation des réformes.***

A ce titre, il impulse et favorise la définition de stratégies d'action à moyen et long terme et le développement des études prospectives, des pratiques d'évaluation des politiques publiques, des bonnes pratiques de concertation et des comparaisons internationales et territoriales. Il travaille en réseau avec les conseils spécialisés.